

De: CALMETTES Roch - DDT 81/SERES/PREB/BQEMA <roch.calmettes@tarn.gouv.fr>
Envoyé: mardi 26 septembre 2023 14:26
À: BOYER Pierre
Cc: CRAMPE Christine - DDT 81/SERES/PREB/BQEMA; LAPELERIE Pierre; BOURDON Remi - DDT 81/SERES/PREB
Objet: Re: Réunion assainissement Noailhac - Etude préalable au raccordement des hameaux

Bonjour M. Boyer,

je reviens vers vous comme convenu suite à la réunion de présentation du projet de STEU sur la commune de Noailhac.

Je rappelle que la construction d'une station d'épuration est interdite en zone inondable selon les dispositions de l'article 6 de l'arrêté du 21 juillet 2015.

Toutefois, en cas d'impossibilité technique avérée ou de coûts excessifs et en cohérence avec les dispositions d'un éventuel plan de prévention des risques inondation, le préfet peut déroger à cette disposition.

Le scénario 2 retenu propose deux versions (page 7 du diaporama) pour un montant identique des travaux évalué à 1 562 000 € H.T.

Aussi, pour déroger à l'interdiction d'implanter la station en zone inondable qui doit rester une exception, la version 2 dont le premier étage se situe pratiquement en totalité en dehors de la limite du PPRI de la Durenque est plus appropriée.

Je reste à votre disposition pour échanger si besoin.

Cordialement

ROCH CALMETTES

Responsable assainissement des eaux usées
Service Eau Risques Environnement Sécurité
Bureau qualité des eaux et milieux aquatiques

19 rue de Ciron 81013 ALBI
Tél: 06 63 71 53 34 - 06 30 37 54 39
www.tarn.gouv.fr



DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher
le visage



Respecter une distance d'au moins
un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main
et éviter les embrassades



Porter un masque quand la distance
d'un mètre ne peut pas être respectée
en dans tous les lieux où cela est obligatoire



Limiter au maximum
ses contacts sociaux
(6 maximum)



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Utiliser les outils numériques
(Sans Contact)